

# EVENEMENT SPECIAL

# REVISITER LES

# PRINCIPES DE JAKARTA

## RENFORCER L'INDEPENDENCE ET L'EFFICACITE DES AGENCES ANTI- CORRUPTION

### Le combat du KPK dans la lutte contre la corruption: Les Principes de Jakarta sont-ils efficaces?

M. Laode M Syarif, Commissaire, KPK, Indonésie

### La pertinence des Principes de Jakarta pour une nouvelle agence anti-corruption

M. Renaud Jaune, Directeur Adjoint, AFA, France

### Maintenir l'indépendance du DNA: la pertinence des Principes de Jakarta

Mme Laura Kovesi, Procureur en Chef, DNA, Roumanie

### Réorganisation de l'autorité anti-corruption du Burkina Faso: comment les Principes de Jakarta ont façonné la nouvelle législation

Pr. Luc Marius Ibriga, Contrôleur Général d'Etat, ASCE-LC,  
Burkina Faso

### Les organisations de la société civile peuvent-elles rendre les Principes de Jakarta un document vivant pour propulser les Objectifs de développement durable?

M. Rukshana Nanayakkara, Responsable Plaidoyer, TI

### Mettre en pratique les Principes de Jakarta: par où commencer?

Mme. Elodie Beth Seo, Conseillère de Programme, PNUD

### Renforcer la mise en oeuvre des Principes de Jakarta par une action conjointe de multiples parties prenantes

M. Samuel De Jaegere, Conseiller Anti-Corruption, ONUDC



Le Communiqué de Jakarta sur les principes pour les agences de lutte contre la corruption (les Principes de Jakarta) a été adopté en 2012 avec une série de principes visant à promouvoir et renforcer l'indépendance et l'efficacité des agences anti-corruption (ACA).

Les Principes de Jakarta comprennent des recommandations importantes telles que la sécurité du mandat des chefs des ACA, l'immunité de poursuites civiles et pénales pour les actes commis dans le cadre de leur mandat, ainsi que le pouvoir des ACA de recruter et de licencier leur personnel selon des procédures internes claires et transparentes. Les Principes de Jakarta précisent également que l'indépendance ne signifie pas l'isolement, et que les ACA doivent favoriser de bonnes relations de travail avec les organismes publics, la société civile, le secteur privé et d'autres parties prenantes pour construire une large coalition contre la corruption.

**Jeudi 9 novembre 2017**

**9:00 – 10:30**

**SALLE DE CONFERENCE**

**M03**